

**ANNULATION EXCEPTIONNELLE**

**D'UNE INSCRIPTION REGULIERE**

**A LA CANTINE**

Madame, Monsieur,

Votre enfant ne prendra pas son repas à la cantine, veuillez nous préciser :

Nom :.....

Prénom :.....

Classe :.....

Jour :.....

Date :.....

Cette fiche d'annulation doit être retournée **impérativement la veille avant 12 h dans la boîte aux lettres située à côté de la cantine.**

Signature des Parents

P.S. : des fiches supplémentaires sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie ou téléchargeables sur le site de la Mairie : [www.villes-sur-auzon.fr](http://www.villes-sur-auzon.fr).

**ANNULATION EXCEPTIONNELLE**

**D'UNE INSCRIPTION REGULIERE**

**A LA CANTINE**

Madame, Monsieur,

Votre enfant ne prendra pas son repas à la cantine, veuillez nous préciser :

Nom :.....

Prénom :.....

Classe :.....

Jour :.....

Date :.....

Cette fiche d'annulation doit être retournée **impérativement la veille avant 12 h dans la boîte aux lettres située à côté de la cantine.**

Signature des Parents

P.S. : des fiches supplémentaires sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie ou téléchargeables sur le site de la Mairie : [www.villes-sur-auzon.fr](http://www.villes-sur-auzon.fr).

**ANNULATION EXCEPTIONNELLE**

**D'UNE INSCRIPTION REGULIERE**

**A LA CANTINE**

Madame, Monsieur,

Votre enfant ne prendra pas son repas à la cantine, veuillez nous préciser :

Nom :.....

Prénom :.....

Classe :.....

Jour :.....

Date :.....

Cette fiche d'annulation doit être retournée **impérativement la veille avant 12 h dans la boîte aux lettres située à côté de la cantine.**

Signature des Parents

P.S. : des fiches supplémentaires sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie ou téléchargeables sur le site de la Mairie : [www.villes-sur-auzon.fr](http://www.villes-sur-auzon.fr).

**ANNULATION EXCEPTIONNELLE**

**D'UNE INSCRIPTION REGULIERE**

**A LA CANTINE**

Madame, Monsieur,

Votre enfant ne prendra pas son repas à la cantine, veuillez nous préciser :

Nom :.....

Prénom :.....

Classe :.....

Jour :.....

Date :.....

Cette fiche d'annulation doit être retournée **impérativement la veille avant 12 h dans la boîte aux lettres située à côté de la cantine.**

Signature des Parents

P.S. : des fiches supplémentaires sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie ou téléchargeables sur le site de la Mairie : [www.villes-sur-auzon.fr](http://www.villes-sur-auzon.fr).